



## Le SE-UNSA 22 vous informe

### Covid 19 et rentrée

### CHSCTD extraordinaire du 8 septembre

Il nous a été indiqué que cette configuration de réunion, au vu des locaux, allait laisser sa place à des réunions en distanciel, comme ce sera le cas pour le CTSD de repli du 11 septembre.

#### Masques et protection (efficacité)

C'est déjà un sujet transmis et en discussion au ministère...

#### Infos aux parents

Une réunion avait lieu hier entre la Direction Académique et les directrices de cabinet du préfet et de l'ARS. Il a été pointé que les modalités et l'envoi tardifs (qui font suite à un travail précis d'identification du patient 0 et des chaînes de contamination) ont généré de fortes inquiétudes et que la rumeur a plus vite parcouru le territoire que le courrier n'est arrivé. La Direction Académique va envoyer ces courriers et proposer des messages types en direction des parents (familles des sujets contacts, autres familles). *Nous avons demandé des précisions sur ces envois.* Les envois se feront par le biais des directeurs, sous forme de mailing. *Nous nous félicitons de cette modalité d'autant plus que nous avons pointé l'envoi de courriers postaux en plus des mailings qui ont été demandés dans une des situations vécues dans notre département. Par contre il faudra que les directeurs aient collecté les adresses mel de parents, ce qui n'est pas encore possible...*

*Nous avons pointé les difficultés rencontrées par les équipes, a fortiori lorsque la directrice est elle-même en arrêt, et rappelé la charge de travail déjà importante de nos collègues qui occupent les postes de direction dans nos écoles.*

Le Dasen nous a indiqué qu'il s'engageait à décharger les directeurs (ou collègues qui prennent l'intérim) lorsque cela serait possible, dans les écoles concernées. Il nous a indiqué que le service médical scolaire allait aussi entrer dans la boucle. *Nous prenons acte de la volonté du Dasen d'apporter de l'aide aux directeurs par le biais de décharges, mais faut-il encore qu'il reste des remplaçants... Nous avons aussi indiqué qu'il restait la problématique de la clé OTP propre à chaque directeur et qu'il fallait que les circonscriptions puissent en mettre à disposition des équipes en cas d'absence de la directrice ou du directeur.*

## Qui gère la crise ?

C'est essentiellement l'ARS, en lien avec la préfecture et l'Éducation nationale, ainsi que la CPAM. Une réunion s'est tenue hier entre ces composantes, pour faire le point et travailler sur la sécurisation des circuits d'information. *Nous avons indiqué que lorsque différentes personnes de l'ARS contactaient les écoles ce serait bien qu'ils tiennent le même discours...* Cette problématique avait déjà été pointée à la sortie du confinement et cela a été évoqué lors du groupe de travail académique qui se tenait hier (avec le recteur) et ce sera transmis à l'ARS.

## Transports scolaires

Nationalement il est indiqué que les élèves de moins de 11 ans n'avaient pas à porter de masques mais le DASEN a convenu que certains transporteurs ou collectivités « durcissaient » le protocole et exigeaient le port du masque de façon systématique, même pour des petits. Cela va même jusqu'à ce que les règles soient différentes entre le transport du matin et celui pour aller à la piscine ! Le DASEN a indiqué qu'il le préciserait lors des réunions avec les EPCI (Établissements publics de coopération intercommunale) et qu'en cas de tensions persistantes il fallait les signaler à son IEN. *Nous avons précisé qu'il y avait urgence puisque les séances de piscine démarrent dès cette semaine et qu'allait se poser le problème des élèves sans masque...* Il faut en prendre sur le « stock » restant du mois de juin ou alors en demander au plus vite à son IEN. Il en est de même pour les élèves du 2nd degré qui n'auraient pas les moyens d'en acheter ou qui porteraient les mêmes toute la semaine. *La difficulté étant de les repérer ou qu'ils se fassent connaître...*

## Masques

Quel nombre ? Difficultés dans certains établissements du second degré et différences entre les circonscriptions dans le 1er degré. Chaque personnel (nous avons ajouté qu'il ne fallait pas oublier les AESH, les remplaçants, les ATSEN) devrait avoir 4 masques, si ce n'est pas le cas il faut les demander à son IEN ou à son chef d'établissement. *En cas de difficulté, nous informons, nous transmettons au DASEN !*

Difficultés : *Nous avons aussi transmis les remarques reçues de certains collègues qui faisaient part de leurs difficultés pour porter le masque durant toute la journée. Certains se sentent mal et sont obligés de l'enlever. Nous avons ajouté que dans l'exercice de notre métier ce masque est utilisé alors que l'on parle une grande partie de la journée et que cela peut engendrer des difficultés respiratoires, des maux de tête. Sans parler de la voix que l'on doit « pousser » a fortiori dans des classes où les élèves sont nombreux voire très nombreux (34 à 38 élèves par classe dans certains lycées). Il est dommage que l'abondement exceptionnel accordé par le ministre au 1er degré ne l'ait pas été pour le 2nd degré ou qu'un recrutement de personnels n'ait pas été anticipé...*

Masques transparents ? Certains sont en commande mais très peu. *Il en faudrait pourtant pour les Maternelle, CP ou ULIS. Se pose aussi la problématique des enfants EBEP pour qui il est très difficile de porter, de garder son masque.*

#### Personnels vulnérables :

*Nous avons redemandé que les collègues contraints à l'arrêt de travail puissent exercer en télétravail ou en ASA (Autorisation Spéciale d'Absence). Ceci est prévu par la circulaire du ministre du 1er septembre, arrivée il est vrai bien tard, suite à la demande répétée de nos représentants du personnel de l'UNSA-Fonction Publique). Le Dasen nous a dit qu'il suivrait ces situations au cas par cas pour voir ce qu'il est possible d'envisager. Il faut que les collègues se signalent dès que possible à leur IEN (nous envoyer une copie à [22@se-uns.org](mailto:22@se-uns.org)).*

#### Tests et délais :

Le Dasen a évoqué ce sujet avec les autorités médicales en charge de la gestion Covid 19 (ARS). Les tests sont prévus en fonction de la détermination du patient 0 et des délais sont à observer. Pour l'instant il n'y aurait pas de difficulté précise dans les labos du département.

De la même façon pour la quatorzaine (*qui va devenir la septaine ?*), la durée peut varier suivant la situation du patient 0 et de la date de transmission.

### Situation des Côtes d'Armor

Le seuil actuel est de 15,6 cas sur 100 000. Lorsqu'il est de 10, le département est en vigilance et à 50 en alerte.

Depuis le 28 février, 1042 cas de Covid ont été détectés dans notre département, 44 depuis début septembre. Les tests sont faits dans des proportions allant de 6 à 7000 par semaine.

#### Et dans nos établissements ?

Des cas à l'école de Trébeurden (2 classes fermées) et à Saint Samson, dans le public ; à Erquy et Plédran dans le privé. Un cas au collège Camus de Guingamp, au lycée Renan, 2 à Rabelais et un personnel UEMA qui n'a pas été en contact avec les élèves. Ces situations sont pour l'instant importées (vacances) et ne sont pas dues à une contamination interne.

### Jour de carence

Nous avons pointé les situations des collègues à qui on a demandé d'être en quarantaine, pour les premières situations ce sont avec des arrêts de travail (et donc un jour de carence). Il faut se signaler à son IEN et demander une ASA, ce qui évitera aux personnels de se voir retirer une journée de salaire. Le Dasen s'est engagé à regarder attentivement ces situations.

## Inquiétudes de parents

Nous avons pointé les inquiétudes légitimes de parents, majorées par le contexte et lorsque leur enfant a de la température. Les demandes d'instruction à domicile ont doublé dans notre département et le Dasen contactera les maires pour qu'il soit vérifié que tous les enfants en âge scolaire sont bien scolarisés.

## Tensions ?

Nous avons rappelé que ce n'était pas simple dans les établissements du 2nd degré (faire respecter le port du masque) et que les gestions de classe sont plus difficiles (tous les élèves sont masqués). Il a été aussi pointé l'incohérence entre les normes en cours dans nos classes et ce qui se passe en périscolaire (où faute de moyens, le non-brassage n'est absolument pas mis en place) et entre nos classes et les restaurants scolaires (a fortiori dans les lycées).

## Classes de découverte ? Classes de neige ?

Ne pas se lancer dans de tels projets cette année.

## Classe orchestre ?

Pas de possibilité avec des instruments à vent, donc impossibilité... Mais les chorales sont possibles !

## Piscine et utilisation de gymnases

Il y a localement des protocoles qu'il faut croiser avec celui du national. Voir sur Toutatice.

## Parents enseignants absents pour garder leur enfant

*Nous avons pointé cette problématique, elle aussi oubliée par notre ministre. Pourtant lorsque des classes sont fermées ou des enfants en quatorzaine, il faut bien les garder... Pour l'instant, ceci est pris sur les jours « enfants malades » mais nous avons précisé que ce n'était pas la solution et qu'il fallait en trouver une autre. Le Dasen nous a indiqué qu'il n'avait pas de réponse sur ce sujet et qu'il transmettrait au ministère (nous aussi, on vous rassure !).*

## Parents récalcitrants ?

*Nous avons demandé ce qui se passait si les parents refusaient les préconisations de l'ARS ou de la CPAM pour leur enfant.*

Le Dasen nous a répondu que dans cette situation, la réponse était l'isolement.